RCS : CLERMONT FERRAND
Code greffe : 6303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CLERMONT FERRAND atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 01167
Numéro SIREN : 429 797 319
Nom ou dénomination : ABORD

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2018 sous le numéro de dépôt 13274

DEPOT N° 2018/B/13274

DU 28 DEC. 2018

DGFiP N° 2050-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : ABORD — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 2 RUE LENA BERNSTEIN AEROPORT DE CLERMONT AUVERGNE 63510 AULNAT — Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET * 4 2 9 7 9 7 3 1 9 0 0 0 1 0 — Néant ☐ *

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 7

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	2 757	AG	2 707	50
	Fonds commercial (1)	AH	380 641	AI		380 641
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	80 518	AO		80 518
	Constructions	AP	2 819 945	AQ	470 184	2 349 762
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	647 284	AS	363 072	284 212
	Autres immobilisations corporelles	AT	746 809	AU	488 163	258 647
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	2 549	BI		2 549
	TOTAL (II)	BJ	4 680 504	BK	1 324 125	3 356 379
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	38 880	BM		38 880
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	487 801	BY	2 809	484 992
	Autres créances (3)	BZ	142 563	CA		142 563
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	1 567 199	CG		1 567 199
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	190 752	CI		190 752
	TOTAL (III)	CJ	2 427 195	CK	2 809	2 424 386
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 107 699	1A	1 326 934	5 780 765

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété :	Immobilisations :	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAGE Experts-comptables janvier 2018 - Etat préparatoire

Formulaire obligatoire (article 57 A du Code général des impôts)

② **BILAN — PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise ABORD — Néant ☐*

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 40 000)	DA	40 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	136 499
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	4 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	1 086 965
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	236 727
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	355 948
	TOTAL (I)	DL	1 860 140
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	17 352
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	17 352
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 776 870
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	55 041
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	587 314
	Dettes fiscales et sociales	DY	190 087
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	38 863
	Autres dettes	EA	133 921
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	121 179
	TOTAL (IV)	EC	3 903 273
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 780 765
RENVOIS (1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	Dont Écart de réévaluation libre	ID	
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	IE	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 451 152
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	744

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2018 - Etat préparatoire

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue — biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue — services *	FG	6 263 589	FH		FI	6 263 589
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	6 263 589	FK		FL	6 263 589
	Production stockée *					FM	
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	76 850
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	84 097
	Autres produits (1) (11)					FQ	3 890
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	6 428 426
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	1 281 408
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(5 266)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	2 712 239
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	104 738
	Salaires et traitements *					FY	799 002
	Charges sociales (10)					FZ	310 114
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — * dotations aux amortissements *					GA	379 859
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations — * dotations aux provisions					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	247 250
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	5 829 345
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	599 081
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 558
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	1 558
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	52 945
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	52 945
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(51 388)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	547 694

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables - Janvier 2018 - Tous droits réservés.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ABORD — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	132 467
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	24 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	156 467
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	115 258
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	33 053
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	238 895
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	387 205
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	(230 738)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	80 229
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	6 586 451
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	6 349 725
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	236 727
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	
	(3) Dont — Crédit-bail mobilier *	HP	
	(3) Dont — Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	73
	(6*bis*) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HS	
	(6*ter*) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	84 097
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	243 893
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N — Charges exceptionnelles	Exercice N — Produits exceptionnels
cf détail		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N — Charges antérieures	Exercice N — Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAGE Experts-comptables janvier 2018 : Etat préparatoire

ABORD

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 780 765,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 236 726,88 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : produit de 47.100 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

2.2 - Fonds commercial

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis. Les conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée sont stables, il n'a pas été relevé d'indice de perte de valeur, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 380 641 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	380 641		380 641	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	380 641		380 641	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 4 680 504 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	383 398			383 398
Immobilisations corporelles	4 083 672	255 821	44 936	4 294 557
Immobilisations financières	2 500	49		2 549
TOTAL	4 469 571	255 870	44 936	4 680 504

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 324 125 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 707			2 707
Immobilisations corporelles	953 442	379 859	11 883	1 321 418
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	956 149	379 859	11 883	1 324 125

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	50	0	50	Non amortiss.
Marque abord	927	927	0	10 ans
Logiciels	1 780	1 780	0	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	380 641	0	380 641	Non amortiss.
Terrain hotel balladins	80 518	0	80 518	Non amortiss.
Batiments constructions	2 819 945	470 184	2 349 762	de 5 à 40 ans
Materiel et outillage	612 112	345 380	266 732	de 2 à 10 ans
Materiel resto astrolab	27 510	10 695	16 816	de 3 à 5 ans
Materiel alezan	7 661	6 997	664	de 2 à 5 ans
Install. gene. agenc.	536 220	398 617	137 603	de 2 à 10 ans
Agencements alezan	5 222	4 577	646	de 2 à 4 ans
Materiel transport	128 230	60 249	67 980	de 1 à 5 ans
Materiel bureau	60 132	21 941	38 191	de 2 à 6 ans
Materiel bureau alezan	3 000	2 778	222	de 1 à 5 ans
Emballages recuperables	14 005	0	14 005	Non amortiss.
TOTAL	4 677 955	1 324 125	3 353 830	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 823 665 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*2 549*		*2 549*
Actif circulant & charges d'avance	*821 116*	*821 116*	
TOTAL	*823 665*	*821 116*	*2 549*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 2 809 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*2 809*				*2 809*
Comptes financiers					
Total	*2 809*				*2 809*

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 41 452 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	*11 145*
Autres créances	*29 867*
Disponibilités	*439*
TOTAL	*41 452*

3.6 - Charges constatées d'avance = 190 752 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	16,00	40 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2500	16,00	40 000

4.2 - Provisions = 373 300 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	134 406	221 543			355 948
Provisions pour risques & charges		17 352			17 352
TOTAL	134 406	238 895			373 300

4.3 - Etat des dettes = 3 903 273 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 776 870	324 749	1 305 616	1 146 505
Dettes financières diverses	55 041	55 041		
Fournisseurs	587 314	587 314		
Dettes fiscales & sociales	190 087	190 087		
Dettes sur immobilisations	38 863	38 863		
Autres dettes	133 921	133 921		
Produits constatés d'avance	121 179	121 179		
TOTAL	3 903 273	1 451 152	1 305 616	1 146 505

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 388 997 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	4 051
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	276 206
Dettes fiscales & sociales	108 740
Autres dettes	
TOTAL	388 997

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 121 179 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 6 263 589 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	*6 009 859*	*95,95 %*
Produits des activités annexes	*253 730*	*4,05 %*
TOTAL	*6 263 589*	*100,00 %*

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 80 229 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	*599 081*	*174 205*	*424 876*
Résultat financier	*-51 388*	*-17 129*	*-34 259*
Résultat exceptionnel	*-230 738*	*-76 847*	*-153 891*
Participation des salariés			
TOTAL	*316 956*	*80 229*	*236 727*

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	*236 727*
Impôts sur les bénéfices	*80 229*
Résultat comptable avant impôts	*316 956*
Variation des prov. réglementées	*221 543*
Résultat hors impôts et dérogatoire	*538 498*

5.4 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 160
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 160

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	5	5
Agents de maitrise & techniciens	6	
Employés	14	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	8	
TOTAL	33	5

6.3 - Dettes garanties par des suretés réelles

Emprunts en cours au 31/12/2016 :

Nantissement du fond de commerce Ibis Budget (ex enseigne Les Balladins) en premier rang au profit des banques : Banque Populaire ~ Crédit Agricole Centre France et Lyonnaise de banque pour 240.000 euros chacune soit 720.000 euros.

Banque Populaire : 200.000 euros + Caisse Epargne : 200.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 2.

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand

Caisse Epargne : 350.000 euros + 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'Immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPMC

Nouveaux emprunts :

Banque Populaire : 400.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 3.

6.4 - Autres informations complémentaires

INTEGRATION FISCALE :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS.

Chaque entité doit constater sa dette fiscale vis-à-vis de la société mère; soit 84.496 euros, à laquelle il faut déduire les crédits d'impôts soit 4.267 euros au titre de l'apprentissage et 47.100 euros au titre du C.I.C.E., soit une dette d'impôt net comptabilisée pour 33.129 euros.

Il n'existe pas de divergence entre l'impôt comptabilisé et la dette du Groupe.

6 - AUTRES INFORMATIONS (suite)

Néanmoins, si la société n'avait pas été fiscalement intégrée, une quote part de son résultat , plafonné à 38.120 euros, aurait été imposée au taux de 15%, taux réduit applicable au PME. Cette divergence entraîne un surcout fiscal de 6.989 euros.

LOCATION GERANCE :

Depuis le 1er octobre 2012, la société SAS AT2 - 30 rue Georges Besse - 63000 Clermont-Ferrand - donne en location gérance à la société ABORD le fonds de commerce de l'Hôtel Ibis Style Le Brezet situé Clermont Ferrand. La redevance annuelle comptabilisée sur l'exercice s'élève à 550.000 euros.

CAUTION DONNEE :

Caution au titre d'une clause de garantie de passif au profit du CIC : 62.500 euros.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 41 452 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	*11 145*
Clients - fae(41810000)	*11 145*
Autres créances :	*29 867*
Fournisseurs - aar(40980000)	*1 059*
Org. soc. pdts à recevoir(43870000)	*1 500*
Etat produits a recevoir(44870000)	*27 308*
Disponibilités :	*439*
Banque interets a recevoir(51870000)	*439*
TOTAL	*41 452*

8.2 - Charges constatées d'avance = 190 752 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	*190 752*
TOTAL	*190 752*

8.3 - Charges à payer = 388 997 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*4 051*
Interets courus / emprunts(16884000)	*3 307*
Banque interets à payer(51860000)	*744*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*276 206*
Fournisseurs - fnp(40810000)	*263 930*
Fnp fournisseurs immos(40840000)	*12 276*
Dettes fiscales et sociales :	*108 740*
Provision conges à payer(42820000)	*40 644*
Personnel - charges a payer(42860000)	*16 596*
Charges sociales / conges a pa(43820000)	*13 240*
Org. sociaux - charges a payer(43860000)	*24 713*
Etat charges a payer(44860000)	*13 547*
TOTAL	*388 997*

8.4 - Produits constatés d'avance = 121 179 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constates d'avance(48700000)	*7 879*
Subventions kronembourg(48721000)	*113 300*
TOTAL	*121 179*

9 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

9.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2017 à **10.983 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues.

Augmentation des salaires de 1 % pour toutes les catégories.
Taux d'actualisation de 3 %.

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 67 ans pour toutes les catégories.
Le taux rotation retenu est de 1% constant
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 40 % pour les non cadres et 50 % pour les cadres

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2017.
La table de mortalité est la table réglementaire INSEE 2012-2014.
La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentés en euros

10 – AUTRES INFORMATIONS

10.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR INTEGRATION FISC	0	33 129,00
45107000	C/C CHR	0	0
45110000	C/C AT2	0	21 695,35
45160000	INTERETS C/C CHR A PAYER		73,29
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS	132 000,00	0
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR	78 000,00	0
61110004	SOUS TRAIT GENERALE BALLADINS	42 000,00	0
61110005	SOUS TRAIT GENERALE ALEZAN	0	0
61110006	SOUS TRAIT GENERALE CATERING	24 000,00	0
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM	51 000,00	0
61310000	LOCATION GERANCE IBIS	549 999,96	0
66150000	INTERETS C/C CHR	73.29	0

Exco
Cabinet Salvan & Associés

Françoise SIROT

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
francoise.sirot@exco.fr

Eric MENA

Commissaire aux Comptes
eric.mena@exco.fr

9 rue de la Lombardie – CS 51221
03104 Montluçon cedex
Téléphone +33 (0)4 70 28 44 28
Télécopie +33 (0)4 70 28 11 89
e-mail : cabinet-salvan@exco.fr

S.A.S. ABORD
Aéroport
2 Rue Lena Bernstein
63510 AULNAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

Exco
Cabinet Salvan & Associés

Françoise SIROT

Expert-Comptable
Commissaire aux Comptes
francoise.sirot@exco.fr

Eric MENA

Commissaire aux Comptes
eric.mena@exco.fr

9 rue de la Lombardie – CS 51221
03104 Montluçon cedex
Téléphone +33 (0)4 70 28 44 28
Télécopie +33 (0)4 70 28 11 89
e-mail : cabinet-salvan@exco.fr

S.A.S. ABORD
Aéroport
2 Rue Lena Bernstein
63510 AULNAT

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- Exercice clos le 31 DECEMBRE 2017 -

À l'Assemblée Générale de la S.A.S. ABORD,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. ABORD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

⇨ Estimations comptables : le fonds commercial

Les éléments incorporels du fonds de commerce inscrits à l'actif du bilan de votre société représentent la somme de 380 641 €.
Dans le cadre de nos contrôles, nous nous assurons que la valeur comptable du fonds commercial figurant à l'actif du bilan n'est pas supérieure à la valeur d'inventaire.

Nous avons donc apprécié les méthodes retenues pour évaluer la valeur du fonds commercial de la société S.A.S. ABORD au 31 décembre 2017 qui ont conduit à ne constater aucune dépréciation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du Code de Commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit Code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Clermont-Ferrand et Montluçon, le 14 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes,
S.A.S. SALVAN et Associés

E. MENA
Responsable Technique

F. SIROT
Associée Mandataire

P.J. : Comptes annuels.

ABORD

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Actif immobilisé							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires		2 757	2 707	50	0,00	50	0,00
Fonds commercial		380 641		380 641	5,58	380 641	7,31
Terrains		80 518		80 518	1,18	80 518	1,55
Constructions		2 819 945	470 184	2 349 762	34,45	2 562 388	49,19
Installations techniques, matériel & outillage industriels		647 284	363 072	284 212	4,92	339 953	6,53
Autres immobilisations corporelles		746 809	488 163	258 647	4,47	147 371	2,83
Autres immobilisations financières		2 549		2 549	0,04	2 500	0,05
TOTAL (I)		***4 680 504***	***1 324 125***	***3 356 379***	***59,06***	***3 513 422***	***67,45***
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements		38 880		38 880	0,67	33 614	0,65
Clients et comptes rattachés		487 601	2 809	484 992	8,53	389 302	7,50
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs		19 565		19 565	0,34	15 211	0,29
. Personnel		465		465	0,01	45	0,00
. Organismes sociaux		1 500		1 500	0,03		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		81 636		81 636	1,43	203 085	3,90
. Autres		39 397		39 397	0,69	40 655	0,78
Disponibilités		1 567 199		1 567 199	27,57	864 949	16,60
Charges constatées d'avance		190 752		190 752	3,36	139 546	2,68
TOTAL (II)		***2 427 195***	***2 809***	***2 424 386***	***42,64***	***1 695 409***	***32,55***
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		***7 107 699***	***1 326 934***	***5 780 765***	***100,00***	***5 208 829***	***100,00***

ABORD

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)	40 000	0,69	40 000	0,77
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	136 499	2,36	136 499	2,62
Réserve légale	4 000	0,07	4 000	0,08
Autres réserves	1 088 965	18,84	1 049 248	20,14
Résultat de l'exercice	***236 727***	***4,10***	***37 718***	***0,72***
Provisions réglementées	355 948	6,16	134 406	2,58
TOTAL(I)	***1 860 140***	***32,18***	***1 401 870***	***26,91***
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	17 352	0,30		
TOTAL (III)	***17 352***	***0,30***		
Emprunts et dettes				
. Emprunts	2 776 126	48,02	2 672 409	51,31
. Découverts, concours bancaires	744	0,01	1 818	0,03
Emprunts et dettes financières diverses				
. Associés	55 041	0,95	27 902	0,54
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	587 314	10,16	686 711	13,18
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	57 240	0,99	40 553	0,78
. Organismes sociaux	99 554	1,87	71 558	1,37
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	10 322	0,18	2 212	0,04
. Autres impôts, taxes et assimilés	25 971	0,45	5 904	0,11
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	38 863	0,67	209 370	4,02
Autres dettes	133 921	2,32	27 688	0,53
Produits constatés d'avance	121 179	2,10	60 826	1,17
TOTAL(IV)	***3 903 273***	***67,52***	***3 806 959***	***73,09***
TOTAL PASSIF (I à V)	***5 780 765***	***100,00***	***5 208 829***	***100,00***

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

ABORD

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Production vendue services	6 263 589		6 263 589	100,00	4 971 761	100,00	1 291 828	25,98
Chiffres d'Affaires Nets	6 263 589		6 263 589	100,00	4 971 761	100,00	1 291 828	25,98
Subventions d'exploitation			76 850	1,23	51 400	1,03	25 450	49,51
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			84 097	1,34	57 615	1,16	26 482	45,96
Autres produits			3 690	0,06	2 641	0,05	1 049	39,72
Total des produits d'exploitation (I)			***6 428 426***	102,63	***5 083 618***	102,25	***1 344 808***	26,45
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 281 408	20,46	1 090 685	21,94	190 723	17,49
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-5 266	-0,08	-9 646	-0,19	4 380	-45,41
Autres achats et charges externes			2 712 239	43,30	2 401 121	48,30	311 118	12,95
Impôts, taxes et versements assimilés			104 738	1,67	106 041	2,13	-1 303	-1,22
Salaires et traitements			799 002	12,76	635 648	12,70	163 354	25,70
Charges sociales			310 114	4,95	265 990	5,35	44 115	16,58
Dotations aux amortissements sur immobilisations			379 659	6,06	180 169	3,62	199 490	110,73
Dotations aux provisions sur actif circulant					2 809	0,06	-2 809	-100,00
Autres charges			247 250	3,95	178 124	3,58	69 126	38,81
Total des charges d'exploitation (II)			***5 829 345***	93,07	***4 850 950***	97,57	***978 395***	20,17
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**599 081**	9,56	**232 668**	4,68	**366 413**	157,48
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Autres intérêts et produits assimilés			1 556	0,02	6 742	0,14	-5 184	-76,92
Total des produits financiers (V)			***1 556***	0,02	***6 742***	0,14	***-5 184***	-76,92
Intérêts et charges assimilées			52 945	0,85	37 580	0,76	15 365	40,89
Total des charges financières (VI)			***52 945***	0,85	***37 580***	0,76	***15 365***	40,89
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-51 388**	-0,81	**-30 838**	-0,61	**-20 550**	-66,63
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**547 694**	8,74	**201 829**	4,06	**345 865**	171,37
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			132 467	2,11	902	0,02	131 565	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital			24 000	0,38	18 400	0,37	5 600	30,43
Total des produits exceptionnels (VII)			***156 467***	2,50	***19 302***	0,39	***137 165***	710,53
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			115 258	1,84	34 667	0,70	80 591	232,47
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			33 053	0,53	12 329	0,25	20 724	168,09
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			238 695	3,81	134 406	2,70	104 489	77,74
Total des charges exceptionnelles (VIII)			***387 205***	6,18	***181 402***	3,65	***205 803***	113,45
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			**-230 738**	-3,67	**-162 100**	-3,25	**-68 638**	-42,34
Impôts sur les bénéfices (X)			80 229	1,29	2 012	0,04	78 217	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)			***6 596 451***	105,19	***5 109 661***	102,77	***1 486 790***	29,99
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)			***6 349 725***	101,26	***5 071 944***	102,03	***1 277 781***	25,19
RÉSULTAT NET			**236 727** *Bénéfice*	3,78	**37 718** *Bénéfice*	0,76	**199 009**	527,62

Vulca Conseil : mission de présentation " voir rapport de l'Expert-Comptable

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 760 765,04 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 236 726,86 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 06/04/2018 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements dérogatoires : ils sont calculés par différence entre l'amortissement fiscal et l'amortissement économique des biens concernés par cette méthode.

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrécouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes:

- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif.

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ABORD

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intérimaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013).

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants : produit de 47.100 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

2.2 - Fonds commercial

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, le dirigeant a estimé que les fonds de commerce n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis. Les conditions d'exploitation des fonds ainsi que la rentabilité observée sont stables, il n'a pas été relevé d'indice de perte de valeur, aucune dépréciation des fonds de commerce n'a été constatée.

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

Vulca Conseil : mission de présentation " voir rapport de l'Expert-Comptable

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 380 641 E.

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	380 641		380 641	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	380 641		380 641	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 4 660 504 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	383 398			383 398
Immobilisations corporelles	4 083 672	255 821	44 936	4 294 557
Immobilisations financières	2 500	49		2 549
TOTAL	4 469 571	255 870	44 936	4 660 504

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 1 324 125 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	2 707			2 707
Immobilisations corporelles	953 442	379 859	11 883	1 321 418
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	956 149	379 859	11 883	1 324 125

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similair	50	0	50	Non amortiss.
Marque abord	927	927	0	10 ans
Logiciels	1 780	1 780	0	de 1 à 3 ans
Fonds commercial	380 641	0	380 641	Non amortiss.
Terrain hotel balladins	80 518	0	80 518	Non amortiss.
Batiments constructions	2 819 945	470 184	2 349 762	de 5 à 40 ans
Materiel et outillage	612 112	345 380	266 732	de 2 à 10 ans
Materiel resto astrolab	27 510	10 695	16 816	de 3 à 5 ans
Materiel alezan	7 661	6 997	664	de 2 à 5 ans
Install. gene. agenc.	536 220	398 617	137 603	de 2 à 10 ans
Agencements alezan	5 222	4 577	646	de 2 à 4 ans
Materiel transport	128 230	60 249	67 980	de 1 à 5 ans
Materiel bureau	60 132	21 941	38 191	de 2 à 6 ans
Materiel bureau alezan	3 000	2 778	222	de 1 à 5 ans
Emballages recuperables	14 005	0	14 005	Non amortiss.
TOTAL	4 677 955	1 324 125	3 353 830	

ABORD

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 823 665 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 549		2 549
Actif circulant & charges d'avance	821 116	821 116	
TOTAL	823 665	821 116	2 549

3.4 - Provisions pour dépréciation = 2 809 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	2 809				2 809
Comptes financiers					
Total	2 809				2 809

3.5 - Produits à recevoir par postes du bilan = 41 452 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	11 145
Autres créances	29 867
Disponibilités	439
TOTAL	41 452

3.6 - Charges constatées d'avance = 190 752 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Vuica Conseil : mission de présentation " voir rapport de l'Expert-Comptable

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 40 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	2500	16,00	40 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	2500	16,00	40 000

4.2 - Provisions = 373 300 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées	134 406	221 543			355 948
Provisions pour risques & charges		17 352			17 352
TOTAL	134 406	238 895			373 300

4.3 - Etat des dettes = 3 903 273 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	2 776 870	324 749	1 305 616	1 146 505
Dettes financières diverses	55 041	55 041		
Fournisseurs	587 314	587 314		
Dettes fiscales & sociales	190 087	190 087		
Dettes sur immobilisations	38 863	38 863		
Autres dettes	133 921	133 921		
Produits constatés d'avance	121 179	121 179		
TOTAL	3 903 273	1 451 152	1 305 616	1 146 505

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 388 997 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	4 051
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	276 206
Dettes fiscales & sociales	108 740
Autres dettes	
TOTAL	388 997

ABORD

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

4.5 - Produits constatés d'avance = 121 179 E

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Vidos Conseil : mission de présentation - voir rapport de l'Expert-Comptable

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 6 263 589 E

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	6 009 859	95,95 %
Produits des activités annexes	253 730	4,05 %
TOTAL	6 263 589	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 80 229 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	599 081	174 205	424 876
Résultat financier	-51 388	-17 129	-34 259
Résultat exceptionnel	-230 736	-76 847	-153 891
Participation des salariés			
TOTAL	316 956	80 229	236 727

5.3 - Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Incidence fiscale du dérogatoire	Montant
Résultat net de l'exercice	236 727
Impôts sur les bénéfices	80 229
Résultat comptable avant impôts	316 956
Variation des prov. réglementées	221 543
Résultat hors impôts et dérogatoire	538 498

5.4 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombarde - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

ABORD

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	6 160
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	6 160

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	5	5
Agents de maîtrise & techniciens	6	
Employés	14	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	8	
TOTAL	33	5

6.3 - Dettes garanties par des sureté réelles

Emprunts en cours au 31/12/2016 :

Nantissement du fond de commerce Ibis Budget (ex enseigne Les Balladins) en premier rang au profit des banques : Banque Populaire - Crédit Agricole Centre France et Lyonnaise de banque pour 240.000 euros chacune soit 720.000 euros.

Banque Populaire : 200.000 euros + Caisse Epargne : 200.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 2.

Banque Populaire : 750.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand

Caisse Epargne : 350.000 euros + 650.000 euros - garantie accordée : hypothèque en rang 2 en pleine propriété sur l'immeuble 43 rue Pierre Boulanger 63000 Clermont Ferrand : égalité de rang avec BPMC

Nouveaux emprunts :

Banque Populaire : 400.000 euros - garantie accordée : nantissement du fond de commerce Ibis Budget en rang 3.

6.4 - Autres informations complémentaires

INTEGRATION FISCALE :

Depuis le 1er janvier 2003, la société SAS ABORD est intégrée fiscalement avec la société SAS CELEBRITY HOTELS ET RESTAURANTS.

Chaque entité doit constater sa dette fiscale vis-à-vis de la société mère, soit 84.495 euros; à laquelle il faut déduire les crédits d'impôts soit 4.267 euros au titre de l'apprentissage et 47.100 euros au titre du C.I.C.E., soit une dette d'impôt net comptabilisée pour 33.129 euros.

Il n'existe pas de divergence entre l'impôt comptabilisé et la dette du Groupe.

Vulca Conseil : mission de présentation - voir rapport de l'Expert-Comptable

6 - AUTRES INFORMATIONS (suite)

Néanmoins, si la société n'avait pas été fiscalement intégrée, une quote part de son résultat , plafonné à 38.120 euros, aurait été imposée au taux de 15%, taux réduit applicable au PME. Cette divergence entraîne un surcout fiscal de 6.969 euros.

LOCATION GERANCE :

Depuis le 1er octobre 2012, la société SAS AT2 - 30 rue Georges Besse - 63000 Clermont-Ferrand - donne en location gérance à la société ABORD le fonds de commerce de l'Hôtel Ibis Style Le Brezet situé Clermont Ferrand. La redevance annuelle comptabilisée sur l'exercice s'élève à 550.000 euros.

CAUTION DONNEE :

Caution au titre d'une clause de garantie de passif au profit du CIC : 62.500 euros.

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

ABORD
ANNEXE
Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentés en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 41 452 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		11 145
	Clients - fae(41810000)	11 145
Autres créances :		29 867
	Fournisseurs - ear(40960000)	1 059
	Org. soc. pcts a recevoir(43870000)	1 500
	Etat produits a recevoir(44870000)	27 308
Disponibilités :		439
	Banque interets a recevoir(51870000)	439
	TOTAL	41 452

8.2 - Charges constatées d'avance = 190 752 E

Charges constatées d'avance		Montant
	Charges constatees d'avance(48600000)	190 752
	TOTAL	190 752

8.3 - Charges à payer = 388 997 E

Charges à payer		Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :		4 051
	Interets courus / emprunts(16884000)	3 307
	Banque interets a payer(51860000)	744
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :		276 206
	Fournisseurs - fnp(40810000)	263 930
	Fnp fournisseurs immos(40840000)	12 276
Dettes fiscales et sociales :		108 740
	Provision conges a payer(42820000)	40 644
	Personnel - charges a payer(42860000)	16 596
	Charges sociales / conges a pa(43820000)	13 240
	Org. sociaux - charges a payer(43860000)	24 713
	Etat charges a payer(44860000)	13 547
	TOTAL	388 997

8.4 - Produits constatés d'avance = 121 179 E

Produits constatés d'avance		Montant
	Produits constates d'avance(48700000)	7 879
	Subventions kronembourg(48721000)	113 300
	TOTAL	121 179

Vulca Conseil : mission de présentation " voir rapport de l'Expert-Comptable

9 – ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE

9.1 - Engagements en matière de retraite :

En vertu des dispositions de l'article 123-13 du Code de commerce, le montant des engagements de l'entreprise en matière des indemnités versées en raison du départ à la retraite des salariés peut être estimé, au 31 décembre 2017 à **10.983 euros** (charges sociales patronales comprises).

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision n'a été comptabilisée au titre de l'exercice.

Hypothèses de calculs retenues

Augmentation des salaires de 1 % pour toutes les catégories.
Taux d'actualisation de 3 %.

Paramètres sociaux :

Age de départ prévu : 67 ans pour toutes las catégories.
Le taux rotation retenu est de 1% constant
Départ à l'initiative du salarié
Taux de charges sociales retenus à 40 % pour les non cadres et 50 % pour les cadres

Paramètres techniques :

L'année de calcul retenue est l'année 2017.
La table de mortalité est la table réglementaire INSEE 2012-2014
La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

ABORD

ANNEXE

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017 Aux comptes annuels présentés en euros

10 – AUTRES INFORMATIONS

10.1 – Entreprises liées :

Entreprises liées ou avec lesquelles la société a un lien de participation

Compte	Libellé	Solde Débit	Solde Crédit
45101000	C/C CHR- INTEGRATION FISC	0	33 129,00
45107000	C/C CHR	0	0
45110000	C/C AT2	0	21 695,35
45160000	INTERETS C/C CHR A PAYER		73,29
61110001	SOUS TRAIT GENERALE IBIS	132 000,00	0
61110002	SOUS TRAIT GENERALE TRAITEUR	78 000,00	0
61110004	SOUS TRAIT GENERALE BALLADINS	42 000,00	0
61110005	SOUS TRAIT GENERALE ALEZAN	0	0
61110006	SOUS TRAIT GENERALE CATERING	24 000,00	0
61110007	SOUS TRAIT GENERALE ASM	51 000,00	0
61310000	LOCATION GERANCE IBIS	549 999,96	0
66150000	INTERETS C/C CHR	73,29	0

SALVAN et Associés
Commissaire aux comptes
9 rue de la Lombardie - CS 51221
03104 MONTLUÇON CEDEX
Tél. 04 70 28 44 28
Fax 04 70 28 11 89

Vulca Conseil : mission de présentation - voir rapport de l'expert-comptable

LD3 AVOCAT

ABORD
Société par actions simplifiée au capital de 40 000 euros
Siège social : Aéroport Clermont-Ferrand / Auvergne - 2 rue Léna Bernstein
63510 AULNAT

429 797 319 RCS CLERMONT FERRAND

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2018

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 236 726,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 236 726,88 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 323 692,36 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 30 juin 2018 :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Société CELEBRITY Hôtels et Restaurants